



N° 56/2022

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président ou de la Présidente
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence	Date
		F/MAC/KLL/KES	18 août 2022

Dispositions spéciales standard applicables aux compétitions de futsal, juniors (féminines et masculines) et amateurs des saisons 2021/22, 2022/23 et 2022-24 dans le contexte du COVID-19

Madame, Monsieur,

Depuis la reprise des compétitions de l'UEFA pendant la pandémie de COVID-19, l'UEFA a intégré dans ses règlements des annexes spécifiques pour les différentes phases des compétitions. Ces annexes définissent des dispositions spéciales visant à réglementer les conséquences des potentielles mises en quarantaine de groupes à la suite de résultats de tests positifs et la possible reprogrammation de matches, y compris les conséquences au cas où un match ne pourrait être disputé, et se concentrent en particulier sur les dispositions de voyage des équipes.

Bien que la situation tende à se normaliser, des flambées de COVID-19 peuvent encore avoir des conséquences sur les activités et les matches. Par mesure de précaution, il est donc jugé approprié et nécessaire d'adopter des dispositions spéciales sous la forme d'une annexe spécifique pour les phases de qualification et les phases finales des compétitions suivantes, qui commenceront en août 2022, afin de garantir la continuité et la conclusion des compétitions en cas de circonstances exceptionnelles :

- Championnat d'Europe de futsal des moins de 19 ans 2021/22 (phase finale) ;
- Championnat d'Europe de futsal des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23 ;
- Compétition européenne de qualification de l'UEFA 2022-24 pour la Coupe du monde de futsal de la FIFA 2024 ;
- UEFA Futsal Champions League 2022/23 ;
- Championnat d'Europe féminin des moins de 17 ans de l'UEFA 2022/23 ;
- Championnat d'Europe féminin des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23 ;
- Championnat d'Europe des moins de 17 ans de l'UEFA 2022/23 ;
- Championnat d'Europe des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23 ;
- Coupe des régions de l'UEFA 2022/23.

Dans ce contexte, le Comité exécutif de l'UEFA a approuvé, le 16 août 2022, les annexes énumérées ci-dessous, qui figurent dans les règlements des compétitions suivantes sur le [portail Documents de l'UEFA](#) (les annexes en français et en allemand seront disponibles la semaine prochaine) :

Règlement de la Compétition européenne de qualification de l'UEFA 2022-24 pour la Coupe du monde de futsal de la FIFA 2024

- Annexe C : Dispositions spéciales applicables au tour principal et au tour Élite dans le contexte du COVID-19

Règlement de l'UEFA Futsal Champions League 2022/23

- Annexe B : Dispositions spéciales applicables aux minitournois et à la phase finale dans le contexte du COVID-19

Règlement du Championnat d'Europe de futsal des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23

- Annexe B : Dispositions spéciales applicables aux minitournois et à la phase finale dans le contexte du COVID-19

Règlements des Championnats d'Europe féminins des moins de 17 ans et des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23

- Annexe A : Dispositions spéciales applicables aux minitournois et à la phase finale dans le contexte du COVID-19

Règlements des Championnats d'Europe des moins de 17 ans et des moins de 19 ans de l'UEFA 2022/23

- Annexe B : Dispositions spéciales applicables aux minitournois et à la phase finale dans le contexte du COVID-19

Règlement de la Coupe des régions de l'UEFA 2022/23

- Annexe C : Dispositions spéciales applicables aux minitournois et à la phase finale dans le contexte du COVID-19

Veillez noter que les annexes spécifiques susmentionnées suivent une structure similaire à celle des annexes applicables aux compétitions de la saison 2021/22. Toutefois, la section consacrée aux restrictions concernant les différents sites et pays, qui figurait dans la dernière édition des annexes, a été supprimée, car aucune restriction de ce type liée au COVID-19 ne s'applique actuellement en Europe.

En ce qui concerne la phase finale du Championnat d'Europe de futsal des moins de 19 ans de l'UEFA, qui se déroulera à Jaén, en Espagne, du 4 au 10 septembre 2022, les huit équipes qualifiées seront informées des dispositions spéciales applicables à ce tournoi par lettre séparée.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A



Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission du futsal et du football de plage de l'UEFA
- Commission du football junior et amateur de l'UEFA
- Commission du football féminin de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich
- Tous les clubs participant à l'UEFA Futsal Champions League 2022/23
- Toutes les associations régionales participant à la Coupe des régions de l'UEFA 2022/23